

# COVID-19 : ANNIVERSAIRE – VACCINATIONS – INFORMATIONS



Cela fait un peu plus d'un an que le virus est venu s'installer dans nos vies sans rien demander à personne. A l'époque, les problèmes sociétaux ne manquaient pourtant pas et on s'en serait bien passé. Le Covid s'est infiltré partout, dans nos corps, nos activités. On ne sait plus comment s'en débarrasser tant il monopolise nos attentions et les moyens de le combattre.

Aujourd'hui, après de nombreuses péripéties et polémiques on serait arrivés à la phase cruciale du combat que l'on livre contre cet ennemi invisible : la vaccination. Elle succède aux protections de base (masques, gel hydroalcoolique, distanciation), au dépistage, et à l'isolement (non contrôlé). Il faut le reconnaître ces mesures ne sont pas toujours strictement appliquées et respectées.

Comme toutes les dispositions prises jusqu'à présent, la vaccination n'échappe pas aux critiques. Les autorités donnent l'impression de naviguer à vue et forcément les commentaires vont bon train. Je vous propose quelques réflexions inspirées par ce que je vois et entends de ci de là.

Fidèles à la doctrine macroniste du « *En même temps* » les autorités

politiques ont tout d'abord voulu ménager pro et anti-vaccins. Résultats, les débuts de la campagne vaccinale ont été laborieux et les critiques véhémentes. Notamment sur les dispositions prises à l'attention des EHPAD où l'on souhaitait le consentement des intéressés ou de leurs tuteurs. Voir l'article du Canard enchaîné en date du 6 janvier 2021.

Les premiers à monter au créneau dès le démarrage de l'opération vaccinale ont été les médecins suivis de près par les médias qui ont renchéri. On a tout entendu : la France (par rapport à l'Allemagne qui a mis en place des vaccinodromes) a été ridicule. « *On a été la risée de l'Europe* » ... Selon certains analystes, les médecins en réalité réglaient leurs comptes avec les autorités qui les avaient laissés de côté lors de la vaccination H1N1.

Pourquoi tant d'acharnement contre les pouvoirs publics alors qu'il y a peu encore la vaccination n'était pas prévue, au plus tôt, avant avril 2021? Il serait bon que les médecins généralistes fassent preuve d'un minimum de retenue. D'autant qu'ils sont incapables d'assurer que les vaccins sont sans effets secondaires graves à grande échelle (les essais des labos ont été effectués sur 40.000 cobayes) pas plus qu'ils ne peuvent se prononcer sur la durée de l'immunité recherchée. Quant à la question, le vaccin protège-t-il de la transmission du virus aux autres personnes ? Nul ne peut aujourd'hui l'affirmer. Trop d'incertitudes demeurent pour qu'une telle précipitation soit justifiée quand on sait par ailleurs que notre population ne représente qu' 1/100 de la population mondiale... Et connaissant certains pays que les Français aiment à visiter, il leur faudra beaucoup de temps avant d'être au diapason.

Bonne nouvelle pour les médecins généralistes, une petite prime incitative leur a été promise s'il veulent bien vacciner et inscrire les patients via un nouveau logiciel, dans un fichier en ligne baptisé « SI Vaccin Covid ». Parions qu'ils sauront trouver les arguments pour convaincre les plus réticents.

Autre bonne nouvelle, les doses de vaccins sont annoncées de toutes

parts. 200.000 par ci, 200 millions par là. L'opulence en quelque sorte. Il serait étonnant que l'on arrive pas à satisfaire les volontaires, de plus en plus nombreux si l'on en croit les médias. On assiste ces derniers jours à un revirement des statistiques en faveur de la vaccination. Étonnant quand on sait la méfiance suscitée par le vaccin ARN messenger aussitôt que ses propriétés ont été connues. Les médias ont réussi à retourner la tendance. Bravo ! Il faut observer que sur les stations radios qui m'accompagnent souvent le matin et le soir je n'ai pas entendu un seul médecin décrier la campagne de vaccination et émettre des doutes quant à la dangerosité éventuelle à moyen ou long terme des produits injectés. L'opération, me direz-vous, eut été suicidaire; et même s'il y en avait eu des antivax à vouloir s'exprimer, il est peu probable qu'une radio nationale se soit risquée à les interviewer.

Il y aura bientôt plusieurs vaccins de disponibles pour l'Europe. Ça tombe bien car **Pfizer** commence à avoir des problèmes de fabrication avec son **Comirnaty** (c'est le nom de son produit phare) . Le laboratoire **Moderna**, un concurrent, va y pallier et annonce 8 millions de doses (à 14,68 € l'unité) d'ici juin 2021.



Donc pas de pénurie. Mais d'après le ministre Véran, nous n'aurons pas le choix car les deux vaccins ont la même efficacité ! (efficacité peut-être mais quid des effets secondaires ?). La vaccination ne se fera donc pas à la carte. Pourtant, il y a des vaccins bien moins chers comme le montre cet article ci-contre du **Canard enchaîné** en date du 23/12/20. La Commission Européenne a pris en main les négociations avec les laboratoires. Les conditions sont restées secrètes même pour nos députés européens. Il y avait-il quelque chose à cacher ? C'est quand même nous qui payons ! Une nouvelle conséquence de l'abandon de notre souveraineté. On avait pourtant dit NON à l'Europe n'est-ce pas Monsieur Sarkozy ?

Nouveau tour de vis pour nos libertés. Le couvre-feu entre 18 et 6h du matin est entré en vigueur depuis le samedi 16 janvier 2021 et pour 15

jours dans tout le pays. A l'issue, si les variants – particulièrement virulents si l'on en croit les spécialistes – qui sortent subitement de partout et qui nous encerclent (ils viennent d'Angleterre au Nord, d'Afrique du Sud au Sud, du Brésil à l'Ouest et du Japon à l'Est) ont saturé nos hôpitaux, alors on pourra s'attendre à un troisième confinement. Je me demande combien de temps encore nos compatriotes vont accepter ces contraintes très... variantes.



Comme si l'anxiété n'était pas suffisante, les médias radiophoniques ont trouvé un sujet d'anticipation : le passeport vaccinal ou sanitaire. Une trouvaille qui donnerait des droits à ceux qui se seraient faits vacciner, et qui mettrait les opposants dans un fichier particulier. RMC a posé la question : *»Seriez-vous favorable à un tel passeport ? «* Une

personne sur deux le serait. **Le Parisien** qui lancé le même sondage a récolté plus de 60% d'avis favorables, selon l'usage qui serait réservé à cet « ausweise » (voyages, école, loisirs...). Le vaccin n'étant pas (pour l'instant) obligatoire et la protection des non vaccinés par les vaccinés n'étant pas prouvée, la question ne devrait pas être posée. Mais on voit à l'usure, que les Français sont prêts à tout pour recouvrer leur liberté. En attendant, les autorités disposent déjà d'informations encourageantes s'il fallait en arriver là.

Les caractéristiques du vaccin Pfizer nécessitent, selon le laboratoire, 2 injections à 15 jours d'intervalle. Nos autorités de santé, alors que les doses ne manqueraient pas, ont estimé que ce délai pourrait être porté à... 6 semaines pour « être plus largement déployé ». L'efficacité du vaccin ne risque-t-elle pas d'être altérée par ce non respect des conditions d'utilisation ? L'avenir nous le dira.

Et pendant ce temps, on n'entend plus parler : du professeur Fischer (monsieur Vaccin), de la Rave de Rennes, du cluster de Marseille; on apprend par ailleurs que les seringues ne respecteraient pas le

protocole fourni par Pfizer et les aiguilles seraient trop courtes ! Les Suédois, de leur côté, très imaginatifs auraient créé un badge anti rapprochement. Ce dernier est-il désactivable dans les transports en commun et dissuasif pour les harceleurs ? □ Tout ceci n'est que » petites tracasseries » pour les politiques qui commencent à penser déjà aux présidentielles de 2022 sous la houlette des journalistes intéressés par le sujet, qui pourtant n'a rien d'actualité.

Pour mémoire, je rappellerai deux mensonges d'État qui ont marqué leur époque et qui apparemment n'ont pas laissé beaucoup de souvenirs à nos contemporains. Ces 2 scandales devraient portant nous interpeller et nous inciter à douter de la parole officielle. Rappelez-vous, Le nuage radioactif de Tchernobyl en 1986 qui, grâce à une météorologie favorable s'est arrêté à nos frontières sans contaminer personne dans le pays, c'est du moins ce qu'ils disaient; et l'affaire du sang contaminé en 1991(2.000 personnes concernées) qui a fait naître la formule devenue célèbre depuis : « *Responsable mais pas coupable* » prononcée par Georgina Dufoix ministre des affaires sociales de l'époque. Il y a d'ailleurs fort à parier que les poursuites engagées actuellement contre les autorités, en place à l'apparition du virus, s'en sortiront de la même manière... presque la tête haute.

Cinq Informations à connaître avant de conclure :

- Depuis le 10 janvier vous pouvez vous autoriser un arrêt de travail en cas de symptômes du Covid, sans passer par votre médecin traitant. Il suffit pour cela de vous déclarer en ligne.
- La loi vous oblige à vous faire vacciner ? Vous pouvez aussi obliger le médecin ou toute personne du corps médical à engager sa responsabilité avant de vous injecter le vaccin. Le document (une déclaration d'engagement de responsabilité civile et pénale) à lui présenter est ICI
- Une plainte pénale relative aux vaccins a été déposée par l'association REACTION 19 auprès du Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Paris sous le numéro 20351000746. Elle est consultable et téléchargeable en cliquant sur ce lien.
- La FDA (ce sigle est l'abréviation de *Food and Drug Administration*,

service du gouvernement américain responsable de la pharmacovigilance) a dénombré plusieurs effets indésirables liés au vaccin. Voir l'image ci-dessous.

**COVID-19 Vaccine Bombshell: FDA Documents Reveal DEATH + 21 Serious Conditions As Possible Adverse Outcomes**

**FDA Safety Surveillance of COVID-19 Vaccines :**  
**DRAFT Working list of possible adverse event outcomes**  
**\*\*\*\*Subject to change\*\*\*\***

<ul style="list-style-type: none"><li>• Guillain-Barre syndrome X</li><li>• Acute disseminated encephalomyelitis X</li><li>• Transverse myelitis X</li><li>• Encephalitis (myelitis, meningoencephalitis, hemorrhagic meningoencephalitis, encephalopathy) X</li><li>• Coma/delirium/seizure X</li><li>• Stroke X</li><li>• Neurology and synapses X</li><li>• Anaphylaxis X</li><li>• Acute myocardial infarction X</li><li>• Myocarditis/pericarditis X</li><li>• Arrhythmias X</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Deaths</b> X</li><li>• Progressive multiple sclerosis X</li><li>• Severe acute demyelinating disease X</li><li>• Non-anaphylactic allergic reactions X</li><li>• Thrombocytopenia X</li><li>• Disseminated intravascular coagulation X</li><li>• Venous thromboembolism X</li><li>• Arthritis and arthralgia (joint pain) X</li><li>• Kawasaki disease X</li><li>• Multisystem inflammatory Syndrome in Children X</li><li>• Vaccine enhanced disease X</li></ul>
---	--

Slide 16 of 27 from 'CBER Plans for Monitoring COVID-19 Vaccine Safety and Effectiveness Steve Anderson, PhD, MPP Director, Office of Biostatistics & Epidemiology, CBER VIMPAC Meeting October 29, 2020

FDA Source: <https://www.fda.gov/media/145552/download>

- Mon ami Denis m'a adressé un diaporama richement documenté sur le COVID. On y trouve plusieurs liens intéressants à explorer.

En conclusion, n'oubliez pas : si on en est là depuis plus d'un an, ce n'est pas la faute au COVID-19 qui n'est qu'un révélateur de l'impéritie de nos politiques. Les vrais coupables sont ceux qui se cachent derrière le virus, les mêmes qui ont mené une politique d'austérité au nom d'une Europe libérale davantage soucieuse de réduire l'inflation en limitant les dépenses des états, notamment en matière de santé (fermeture de maternités, de lits, réduction des numéros clausus...). Il est évident que si les capacités d'accueil des hôpitaux avaient été intelligemment adaptées aux besoins d'une population dans l'éventualité d'une pandémie, on n'en serait pas là aujourd'hui. Après avoir provoqué le chaos, l'Europe, soucieuse du bonheur des peuples, s'emploie désormais à corriger ses erreurs. Vaste programme !

Photos : lirelactu – Internet